

AVOIR UN APPRENTI au CFA **Aktéap** *ça clak*

+ de 200 formations
du CAP au Bac+5,
dans 70 Unités de Formation
par Apprentissage (UFA)
en Auvergne-Rhône-Alpes

Rekruter un apprenti Pourquoi pas ?

En fonction des compétences
dont j'ai besoin, je choisis
la formation adéquate.

(CATALOGUE
DES FORMATIONS



scan me



Je me renseigne sur les
démarches à accomplir
et les aides auxquelles
j'ai droit.

GUIDE
EMPLOYEUR



scan me

Je trouve un kandidat



Je prends contact avec l'UFA pour :

- définir les missions du futur apprenti,
- désigner son Maître d'Apprentissage (MA),
- étudier les candidatures potentielles.

Je sélectionne le candidat.

Je dépose le contrat d'apprentissage
et la convention de formation auprès de...

MON OPCO
→ employeurs
privés

LA DREETS (ex-Direccte)
→ employeurs publics
(+ (NFPT pour employeur
public territorial)

... pour enregistrement du contrat
et prise en charge des frais de formation.

45 jours d'essai pour kommencer

Le Maître d'Apprentissage :

- accueille et intègre l'apprenti,
- participe à la réunion organisée par l'UFA pour prendre connaissance des outils de liaison Entreprise/UFA et rencontrer l'équipe pédagogique,
- fixe des temps de suivi réguliers avec l'apprenti,
- s'entretient avec le formateur référent et son apprenti avant la fin de la période d'essai.



A l'issue de la période d'essai,
88% en moyenne* des MA se disent
satisfaits ou très satisfaits de l'expérience !

* Enquêtes réalisées depuis 2017 auprès des MA
de nos apprentis en fin de période d'essai.

Je régule son parkours



Le Maître d'Apprentissage et l'équipe
pédagogique échantent sur :

- les contenus de formation abordés en entreprise et à l'UFA,
- les réussites et difficultés,
- l'acquisition des compétences de l'apprenti (évaluations),
- la préparation à l'examen.

Des inkompréhensions ??

Toujours une solution !

Le MA déclenche un entretien à tout
moment avec le formateur référent
et l'apprenti pour réguler la situation.

En cas de désaccord

Le MA peut déclencher une démarche
de rupture de contrat d'apprentissage.



Fin de kontrat

Selon la situation de l'entreprise,
l'employeur peut proposer à l'apprenti de :

- poursuivre en apprentissage pour préparer un autre diplôme ou titre,
- le recruter en CDD ou en CDI,
- lui faire bénéficier de son réseau professionnel pour sa recherche d'emploi.



A l'issue du contrat, 80% en moyenne*
des MA se disent satisfaits
ou très satisfaits de l'expérience !

* Enquêtes réalisées en fin de formation depuis 2018
auprès des MA de nos apprentis.

**Vous souhaitez recruter
un nouvel apprenti ?
Contactez-nous**

SITE INTERNET
D'AKTÉAP

